

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLAGE DE LAWRENCEVILLE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du Village de Lawrenceville, tenue le mardi 2 mars 2021 à 19h30 à la salle communautaire, située au 1551 rue Principale, à Lawrenceville.

Sont présents : M. Derek Grilli, maire,
M. Dany Chapdelaine, conseiller,
M. Éric Bossé, conseiller,
M. Claude Jeanson, conseiller,
Mme Valérie Fontaine Martin, conseillère,
Mme Annie Dussault, conseillère,

Assistent également via une communication téléphonique : Aucun

Absent :

Les membres présents forment quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h30 sous la présidence de M. Derek Grilli, maire de Lawrenceville. Monsieur François Paquette siège à titre de directeur général.

Le conseil de la municipalité de Lawrenceville siège en séance ordinaire ce 2 mars 2021, en séance conventionnel et par voie d'appel conférence.

Sont présent en personne : M. Derek Grilli, Maire,
M. Dany Chapdelaine, conseiller
M. Éric Bossé, conseiller,
M. Claude Jeanson, conseiller,
Mme Valérie Fontaine Martin, conseillère,
Mme Annie Dussault,

Sont également présent à la séance par voie téléphonique :

Est Absent :

2021-03-21

Attendu le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui déclare l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

Attendu le décret numéro 388-2020 du 29 mars qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle soit jusqu'au 7 avril 2020;

Attendu l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

Attendu qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par appel conférence;

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,
Appuyé par le conseiller Dany Chapdelaine,

Que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par appel conférence.

Que la séance et ses délibérations soient enregistrées et rendues accessibles sur le site de la municipalité dès que possible.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

1. ORDRE DU JOUR

2021-03-22

Il est proposé par la conseillère Valérie Fontaine-Martin,
Appuyé par le conseiller Éric Bossé,

Que l'ordre du jour soit accepté tel que modifié :

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 9 février 2021;
3. Questions de l'assemblée;
4. Approbation de la liste des comptes à payer;
5. Rapport des comités;
6. Suivi des dossiers;
7. Rapport annuel activité incendie;
8. Travaux voirie 2021;
9. Appui Val-Ouest;
10. Trio Desjardins;
11. Demande HQ dépanneur;
12. Questions de l'assemblée;
13. Affaires nouvelles;
13.1
14. Levée de la séance.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 9 FÉVRIER 2021

2021-03-23

Attendu que tous et chacun des membres du conseil ont déclaré et reconnu avoir reçu, avant ce jour, copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil du 9 février 2021;

Il est proposé par le conseiller Dany Chapdelaine,
Appuyé par le conseiller Claude Jeanson,

Que le directeur général Monsieur François Paquette, soit exempté de faire la lecture du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 9 février 2021, et que le procès-verbal du 9 février 2021 soit adopté.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

3. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Il n'y a pas de question de l'assemblée.

4. APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER

2021-03-24

Il est proposé par la conseillère Annie Dussault,
Appuyé par le conseiller Éric Bossé,

Que soit approuvée la liste des comptes à payer datée du 27 février 2021, telle que modifiée, pour un montant de 85 000.89\$ et d'autoriser le paiement desdits comptes (déboursés #202100030 à #202100050), et dont les chèques sont contresignés par le maire et le directeur général.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

5. RAPPORT DES COMITÉS

Le conseiller Éric Bossé explique que suite à une rencontre avec les représentants du Canton de Valcourt concernant l'entente de voirie, la question de l'entretien de la patinoire a été discutée et il a été établi qu'aucune décision sur les travaux à effectuer à Lawrenceville n'a été prise par le Canton. L'entretien de la patinoire ne faisait simplement pas partie des travaux inclus dans l'entente de voirie.

6. SUIVI DES DOSSIERS

Il n'y a pas de suivi des dossiers.

7. RAPPORT ANNUEL ACTIVITÉ INCENDIE

2021-03-25

Attendu le schéma de couverture de risques en sécurité incendie révisé en vigueur sur le territoire de la MRC du Val-Saint-François;

Attendu l'article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie*;

Attendu que les rapports annuels produits et adoptés par les municipalités de la MRC du Val-Saint-François doivent être expédiés au *Ministère de la Sécurité publique*, par le biais de la MRC, et ce, au plus tard le 31 mars 2021;

Attendu que le Conseil municipal a pris connaissance du rapport annuel d'activités en sécurité incendie réalisées sur le territoire municipal;

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,
Appuyé par le conseiller Dany Chapdelaine,

D'adopter le rapport annuel d'activités en sécurité incendie réalisées sur le territoire de la municipalité de Lawrenceville pour l'année 2020;

De faire parvenir une copie de celui-ci à la MRC du Val-Saint-François accompagnée d'une copie de la présente résolution.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

8. TRAVAUX VOIRIE 2021

2021-03-26

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé,
Appuyé par la conseillère Valérie Fontaine-Martin,

Que la Municipalité procède aux travaux de voirie suivant au cours de l'année 2021;

- **10^{ème} Rang.** Reprofilage de fossé sur 1km **estimé à 10 000\$**, qui sera exécuté par Exc. Richard Bouthillette.
-
- **9^e Rang Ouest #2.** Installation d'un ponceau **estimé à 4 100\$**, qui sera exécuté par Léon Bombardier
- **7^{ème} Rang #6.** Installation d'un ponceau **estimé à 2 600\$**, qui sera exécuté par Exc. Léon Bombardier.
- **7^{ème} Rang #8.** Installation d'un ponceau **estimé à 2 600\$**, qui sera exécuté par Exc. Léon Bombardier.
- **9^e Rang #2.** Ponceau T.T.O.G 48'', **4 160\$ PLUS TAXE**.
- **7^{ème} Rang.** Ponceau PEHD 320 KPA 24'', **1 199\$ PLUS TAXE**
- **7^{ème} Rang.** Ponceau PEHD 320 KPA 24'', **1 199\$ PLUS TAXE**

- Un fauchage pour la saison 2021, qui sera effectués par M. Philippe Berthelette à taux horaire pour un montant **estimé à 600\$.**
- Débroussaillage qui sera exécuté par **M. Philippe Berthelette** à taux horaire pour un montant **estimé à 1500\$**
- Soumission de M. Régnald Meunier pour le balayage de rue, **1730\$ plus taxe** pour la saison 2021.
- Prix de la carrière Sainte-Anne, pour le rechargement, établie à 11.70\$/tonne, total de **11 700\$ plus taxe.**
- Transport de la pierre à taux horaire estimé à 4\$/tonne, total estimé à **4 000\$ plus taxe.**

Qu'un échéancier des travaux soit demandé.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

9. APPUI VAL-OUEST

2021-03-27

Attendu que la municipalité a reçu une demande d'appui pour le projet de réalisation de vidéos promotionnelle de la région;

Attendu que le Val-Ouest souhaite déposer une demande d'aide financière auprès du Fonds d'initiatives culturelles (FIC) pour la réalisation de ce projet;

Il est proposé par la conseillère Annie Dussault,
Appuyé par le conseiller Dany Chapdelaine,

Que la municipalité de Lawrenceville appui le projet du Val-Ouest et soutienne leur demande auprès du FIC.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

10. TRIO DESJARDINS

2021-03-28

Attendu que la municipalité était signataire de l'entente TRIO Desjardins 2019;

Attendu que la municipalité reconnaît l'importance du projet TRIO Desjardins en raison de ses retombées favorables sur les jeunes de la municipalité;

Attendu que les Loisirs de Lawrenceville souhaiteraient pouvoir compter sur trois participants pour le SAE 2021;

Il est proposé par le conseiller Dany Chapdelaine,
Appuyé par la conseillère Valérie Fontaine-Martin,

Que la Municipalité participe au projet TRIO Desjardins 2021;

Que la municipalité demande pour un nombre d'étudiants subventionnés de 3 pour le projet TRIO Desjardins 2021.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

11. DEMANDE DÉPANNEUR POUR HYDRO-QUÉBEC

2021-03-29

Attendu que la municipalité a reçu une demande de M. Alain Bellefeuille, électricien, pour la réalisation de travaux visant à augmenter la capacité des entrées électriques;

Attendu qu'Hydro-Québec demande l'autorisation de la municipalité pour l'installation de câbles aériens;

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé,
Appuyé par la conseillère Annie Dussault,

D'autoriser Hydro-Québec à procéder à l'augmentation de la capacité des entrées électrique du dépanneur au 1538 Principale.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

12. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Il n'y a pas de question de l'assemblée.

13. AFFAIRES NOUVELLES

13.1

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

2021-03-30

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par la conseillère Valérie Fontaine-Martin, à 19h40, que la présente séance soit levée.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

Derek Grilli, maire

François Paquette, directeur général